



Commune
de Port-Valais
ADMINISTRATION COMMUNALE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

Madame et Monsieur Mirella et René Genolet pour la démolition du bâtiment existant datant de 1991 et construction d'un immeuble comprenant 3 logements et un atelier d'artiste-peintre à usage privé, Parcelle 2384, No Folio 24, Lieudit En la Planche, Zone habitation moyenne densité A, propriété des requérants.

Demande de dérogation à l'art. 72 al. a du RCCZ pour l'aménagement d'un atelier d'artiste peintre.

Numéro pour consultation eConstruction : 8749c606

Coordonnées : 2'555'039 1'136'686

Auteur des plans : Mivelaz Architecture SA

Expiration du délai : 14.09.2026

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Port-Valais, le 14 août 2026

Administration communale